



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 décembre 2018

Dans le prolongement des déclarations du Président de la République, Thomas Reynaud, Directeur général d'Iliad, en accord avec l'ensemble de l'équipe dirigeante du Groupe Iliad, a décidé l'attribution d'une prime exceptionnelle de 1 000 euros à plus de 6 000 collaborateurs du Groupe en France.

Le versement sera effectué dès le vote de la loi qui permettra aux collaborateurs concernés de n'avoir à payer ni impôts ni charges sociales sur cette prime.

A propos d'Iliad

Le Groupe Iliad est la maison-mère de Free, l'inventeur de la Freebox, le 1^{er} boîtier multiservices sur l'ADSL. Free est à l'origine de nombreuses innovations sur le marché de l'accès Haut Débit et Très Haut Débit (VoIP, IPTV, forfaitisation des appels vers de nombreuses destinations). Free propose des offres simples et innovantes au meilleur prix. Depuis janvier 2012, Free démocratise l'usage du mobile avec des offres simples, sans engagement et à un prix très attractif. Free compte 20 millions d'abonnés (dont 6,5 millions d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit et 13,5 millions d'abonnés mobiles au 30/09/2018). Le Groupe est devenu le 4^{ème} opérateur de réseau mobile en Italie où il s'est lancé le 29 mai 2018 sous la marque Iliad, et comptait plus de 2,23 millions d'abonnés au 30 septembre 2018.

Place de cotation : **Euronext Paris**

Lieu d'échange : **Eurolist A d'Euronext Paris (SRD)**

Code valeur : **ILD**

Code ISIN : **FR0004035913**

Classification FTSE : **974 Internet**

Membre du **Euro Stoxx, SBF 120, CAC Mid 100**